

Tract destiné à l'ensemble des salariés du Groupe GFI

Décembre 2001

Le tract Sud de décembre 2001, distribué à certains et pas à d'autres

" Compte-rendu Sud " de la commission paritaire du 23 novembre 2001 (Issy) :

Ont participé : Jacques Poupon (DRH Groupe) Marie-Laurence Carle-Empereur (Adjoint DRH) Y.B. (DSC CGC) A. T. (DS CGC) A.G. (DS CGC) Serge Anicet (DS CFDT) Michel Ghettem (DSC CFDT) Jean-François Guilbot (DSC CGT) Dominique Grigy (DS CGT) Patrick Nicolon (DS Sud) Pierre Claverie (DS Sud) Serge Valy (DS Sud)

7 points à l'ordre du jour : 1 seul a pu être traité en séance.

Projet d'accord relatif aux travaux exceptionnels euro :

L'intégralité de la réunion a servi à relire le projet d'accord remis par la direction.

Cette relecture, article par article, page par page, a permis aux Délégués Syndicaux présents de clarifier les points obscurs. Normalement le projet revu et corrigé sera présenté à la signature lors de la prochaine réunion paritaire le 12 décembre 2001.

Le syndicat Sud a perdu une bataille ... mais pas la guerre !

Le 29 novembre 2001, le Tribunal d'Instance du 18^{ème} arrondissement de Paris a rendu son délibéré dans l'affaire de la contestation des désignations du Délégué Syndical Central, du Représentant Syndical auprès du C.C.E. de l'U.E.S., et d'un Délégué Syndical en Ile de France. Le Président du Tribunal a considéré que ces désignations n'étaient pas valides et donc que le syndicat Sud, n'est pas pour le moment représentatif au niveau de l'U.E.S. GFI. Le syndicat Sud Groupe GFI prend acte de cette décision de justice et la respecte. Chez GFI nous nous trouvons dans la même situation que d'autres " collègues sudistes " (Unilog, Transiciel régions). Nous avons été contestés au Tribunal et nous avons perdu.

La représentativité que nous revendiquons haut et fort, nous a été refusée par le Tribunal, par la direction et par la CFE-CGC.

Qu'à cela ne tienne, cette reconnaissance, qui est le résultat de notre travail et de notre implication auprès des salariés GFI, nous irons la chercher, comme nos collègues d'Unilog et de Transiciel, dans les urnes au cours des prochaines élections qui auront lieu en février 2002 (1^{er} tour) et mars 2002 (2^{ème} tour). Au syndicat Sud Groupe GFI, nous sommes convaincus de la justesse et de la pertinence de notre combat. La péripétie du Tribunal du 18^{ème} ne sera qu'une anecdote. Nous sommes persuadés que les salariés de GFI utiliseront leurs bulletins de vote pour dire sans contestation possible, quels sont les syndicats représentatifs dans GFI et qui défendent VRAIMENT leurs intérêts.

" Compte-rendu Sud " de la commission paritaire du 12 décembre 2001 (Championnet) :

Ont participé : Jacques Poupon (DRH Groupe) Marie-Laurence Carle-Empereur (Adjoint DRH) Y.B. (DSC CGC) A. T. (DS CGC) A.G. (DS CGC) Serge Anicet (DS CFDT) Michel Ghettem (DSC CFDT) Jean-François Guilbot (DSC CGT) Dominique Grigy (DS CGT) D.C. (DS FO) Patrick Nicolon (DS Sud) Pierre Claverie (DS Sud) Serge Valy (DS Sud)

Début 10 heures 30. Repas de 12 heures 30 à 14 heures 15. Fin 18 heures.

Beaucoup de points à l'ordre du jour (7) mais réunion constructive.

1) Travaux exceptionnels liés au passage à l'euro : Ce projet largement débattu le 23/11 aurait dû être signé en début de réunion. Le débat a duré de 10 heures à 12 heures 30 pour aboutir en début d'après-midi à une signature de la CGT et de la CFDT.

Résumé des positions des différentes délégations (tour de table) :

FO (non habilité à signer) : préférerait une note de procédure interne plutôt qu'un accord d'entreprise.

Sud (non représentatif, donc non signataire) : c'est un bon accord (taux de compensation des travaux supérieur à Syntec et autres SSII). Accord signable.

CFDT (signataire) : insiste sur le suivi de l'accord (commission).

CGT (signataire) : favorable à l'accord.

CGC (signataire potentiel, mais refus de signature) : demande la communication d'une liste de salariés " susceptibles " d'être touchés par ces travaux par division. Refus de la direction.

2) Informations sur la mutuelle : (Bernut – Soussan) :

Garantie Prévoyance :

La cotisation Tranche A : passe de 0,833 % à 0,86 % (Salarié 0,333 à 0,344 – Patron 0,50 à 0,61)

Tranches B et C : 1,18 % à 1,22 % (Salarié 0,59 à 0,61 – Patron 0,59 à 0,61)

Statistiques 2001 (3 trimestres) des frais médicaux : Pas de hausse des cotisations pour 2002.

3) Protocoles électoraux : signés par CFDT, CGC et CGT.

6 CE (Championnet, Verdun, Rhône-Alpes, Nord, Midi-Pyrénées, Progiciels)

14 sites de DP (Est, Bordeaux, Ouest, Championnet, Verdun, Douai, Lille, Aix, Antibes, Montpellier, Toulouse, Grenoble, Lyon, Progiciels).

Dépôt des listes + tracts de propagande électorale 1^{er} tour : **22 janvier 2002**

scrutin 1^{er} tour : **14 février 2002**

Dépôt des listes + tracts de propagande électorale 2^{ème} tour : **27 février 2002**

scrutin 2^{ème} tour : **27 mars 2002**

4) Dotation aux organisations syndicales pour 2001 :

CFE-CGC 3 254 voix 7 184,35 francs (26,87 %)

CFDT 3 215 voix 7 131,20 francs (26,55 %)

CGT 1 423 voix 4 689,15 francs (11,75 %)

Sud 4 216 voix 8 495,30 francs (34,82 %) (!!!!)

Prochaine réunion paritaire : le 23 janvier 2002

Prochaines élections : l'union fait la force !

Le syndicat Sud Groupe GFI et la CGT ont décidé pour les élections de C.E. de faire des listes communes.

Pourquoi une telle alliance ?

Tout d'abord parce que les délégations de ces 2 syndicats partagent un certain nombre de valeurs communes, sur un certain nombre de dossiers négociés en réunions paritaires, nous nous sommes retrouvés souvent sur des positions proches.

Ensuite sur le terrain, c'est-à-dire la défense quotidienne des salariés GFI, nous partageons des pratiques comparables.

Enfin, après discussions, nous nous sommes dit qu'en unissant nos forces nous serions capables d'être mieux à même de représenter et de défendre les salariés de GFI, plutôt que de se présenter séparément.

Lors des prochaines élections prévues en février et mars 2002, opter pour les listes unitaires

CGT-Sud, c'est la garantie de trouver des élus proches des préoccupations des salariés de GFI.

C'est la certitude d'avoir des représentants qui seront à vos cotés et qui feront ce qu'il faut pour vous défendre.

Le syndicat Sud Groupe GFI profite de ce tract pour souhaiter, non seulement à ceux qui ont la " chance " de le recevoir avec leur bulletin de salaire, mais aussi à tous les autres, une bonne et heureuse année 2002. Que l'année qui commence vous apporte joie, bonheur et santé.

Pour notre syndicat 2002 sera probablement synonyme de REPRESENTATIVITE !